

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 01937

Numéro SIREN : 849 398 771

Nom ou dénomination : A.C. SPORT

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2020 sous le numéro de dépôt 12808

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 26/05/2020
Numéro de dépôt : 2020/12808
Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : A.C. SPORT
Forme juridique : Société par actions simplifiée
N° SIREN : 849 398 771
N° gestion : 2019 B 01937



C. Plu

A.C. SPORT
SAS au capital de 3 000 Euros
Siège Social : 49 rue d'Anjou 78 000 VERSAILLES
849 398 771 R.C.S. VERSAILLES

n° de
gestion

12808 26 MAI 2020

n° de
facture

n° de
chrono

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE
du 10 mars 2020**

L'an Deux Mille Vingt et le dix mars à 19 h 00, les associés de la SAS A.C. SPORT, 849 398 771 R.C.S. VERSAILLES au capital de Trois Mille Euros, se sont réunis au siège social au 49 rue d'Anjou 78 000 VERSAILLES, en Assemblée Générale Extraordinaire.

Sont présents :

- SASU A.S GROUPE, 798 981 577 R.C.S. NANTERRE représentée par Madame Arouni SIPASEUTH 1500 Action(s)
- Madame Christelle ZAFFANI 1500 Action(s)

Total 3 000 actions, soit la totalité des actions.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Arouni SIPASEUTH.

Le président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1

AS 

- Démission de Président
- Démission de Directeur Général
- Nomination de Président
- Pouvoirs à conférer
- Questions diverses

PREMIERE RESOLUTION

Démission aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour:

Madame Arouni SIPASEUTH
Née le 13/04/1986 à VITRY SUR SEINE (94)
De nationalité Française
Demeurant 23 rue Camille Pelletan 92300 LEVALLOIS PERRET

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Démission aux fonctions de Directeur Générale telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour:

Madame Christelle ZAFFANI
Née le 17/05/1986 à LIVRY-GARGAN (93)
De nationalité Française
Demeurant 52 rue Alphonse Pallu 78110 LE VESINET

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur la proposition du Président partant désigne en qualité du nouveau Président :

Madame Christelle ZAFFANI
Née le 17/05/1986 à LIVRY-GARGAN (93)
De nationalité Française
Demeurant 52 rue Alphonse Pallu 78110 LE VESINET

Madame Christelle ZAFFANI présente déclare accepter ces fonctions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

PS CR



Cplumb

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés décide de ne pas attribuer de rémunération au Président pour le premier exercice social.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur de copie ou extraits du procès-verbal de la présente pour accomplissement de toutes formalités Légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30. De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé après lecture.

SASU A.S GROUPE

Représentée par Madame Arouni SIPASEUTH

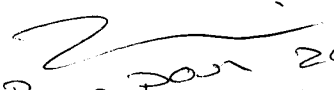
« Lu et Approuvé+signature »

M. Arouni


Madame Christelle ZAFFANI

« Lu et Approuvé+signature »

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Lu et Approuvé

Bon pour acceptation des fonctions de Président

PS 



Cplm